Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2014) **Heft:** 2030

Artikel: Immigration de masse: nous voici bien avancés...: un mois après la

votation du 9 février, les perspectives se rétrécissent; le fond de

l'impasse n'est pas en vue

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012697

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Immigration de masse: nous voici bien avancés...

Un mois après la votation du 9 février, les perspectives se rétrécissent; le fond de l'impasse n'est pas en vue

Yvette Jaggi - 11 mars 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25452

Suite au rejet de l'Espace économique européen en votation référendaire le 6 décembre 1992, les premiers Accords bilatéraux ont tenu lieu de plan B. Négociés en six ans, signés en 1999 et entrés en vigueur en juin 2002, ils comprennent notamment la libre-circulation des personnes et donc l'abolition du système des contingents, totalement supprimés en 2007.

Après l'adoption de l'initiative de l'UDC le 9 février dernier, on est à la recherche d'un plan C pour la mise en œuvre du nouvel article 121a de la Constitution fédérale. Il devrait s'inscrire dans une loi fédérale à mettre en vigueur d'ici trois ans, sous peine d'application par voie d'ordonnance.

A la recherche du Plan C

A ce jour, seul Avenir Suisse, la boîte à idées libérale, proche des milieux économiques, a présenté un système permettant de concilier les objectifs très restrictifs de l'initiative UDC «contre l'immigration de masse» avec le principe de la libre circulation contrôlée et avec les besoins de l'économie en main-d'œuvre étrangère. Par l'autorégulation d'abord, puis sous la contrainte si nécessaire dès 2021, l'économie devrait parvenir à ramener le solde migratoire à 50'000 personnes par an, idée saluée comme

«une bonne base de départ» par la conseillère nationale Cesla Amarelle (PS/VD).

Cet effectif est à peine supérieur à celui qu'évoque Peter Bodenmann dans l'une de ses récentes chroniques livrées à la Weltwoche, hebdomadaire proche de l'UDC. L'ancien président du PSS mise sur une rationalisation des processus de production (agricole notamment) et de gestion (publique et privée) pour contrer l'emballement helvétique. Pour lui non plus, le projet de réduire l'attractivité de la Suisse n'est plus un tabou, mais une manière de préparer le ralentissement inévitable après le vote du 9 février.

Sur les conséquences législatives de ce vote, le Conseil fédéral a promis de rendre sa première copie en juin prochain. Une divergence de vues et surtout de stratégies se profile entre la juriste socialiste Simonetta Sommaruga, tentée par une application stricte et démonstrative de l'initiative UDC, et l'entrepreneur radical Johann Schneider-Ammann, sensible aux revendications des milieux économiques.

La «péréquation étrangère»

Effet pervers majeur du vote du 9 février: la guerre programmée pour l'obtention des contingents.

Les affrontements ont commencé sans délai. Les cantons et les branches économiques font déjà valoir leurs intérêts respectifs.

Arcboutés sur leur Pays, les souverainistes vaudois annoncent leurs prétentions dans *La Nation*. L'agriculture n'est pas en reste pas plus que l'hôtellerie et le tourisme, encore moins la santé et la construction.

On voit d'ici la bataille de tous contre tous. L'UDC a déjà dynamité la concordance au sein du gouvernement, elle s'en prend à la cohésion nationale. Pas mal pour un parti qui se prétend le gardien d'un peuple uni dans une Suisse indépendante et fédéraliste.

Aux laborieux calculs de la péréquation financière s'ajouteront ceux de la «péréquation étrangère» qui conduiront à revoir la première, déjà secouée par la réorganisation du secteur bancaire et l'évolution des recettes fiscales. Sans parler de l'éventuelle troisième révision de l'imposition des entreprises.

Des cantons donateurs seront amenés à diminuer leurs versements, des cantons bénéficiaires le resteront, mais dans une moindre mesure.

Une Suisse tiroir-caisse et contagieuse

Faisant semblant d'ignorer les lenteurs et les effets retard de la démocratie à l'helvétique, la Commission européenne a d'emblée pris des mesures de rétorsion, à titre apparemment préventif. Elle a choisi les sujets qui influent sur la compétitivité de la Suisse et contribuent à son enviable prospérité au milieu d'une Europe en difficulté, à l'exception durable de l'Allemagne.

Concrètement, l'UE saisit l'occasion de la récente votation fédérale pour réduire les privilèges de la «passagère clandestine» et lui faire payer le plein tarif - et probablement même davantage. A Bruxelles, on se souvient sans doute de la contribution spontanée de la Suisse en faveur des Etats de l'Europe de l'Est ayant adhéré à l'UE en 2007. Un nouveau milliard pourrait bien être attendu de Berne dans les années à venir, à titre d'indemnisation pour avoir mis en danger la construction européenne un certain 9 février 2014.

Car l'UE, qui renouvelle son Parlement à fin mai prochain, craint non sans raison la contagion et l'effet désinhibant du vote des Suisses sur les électeurs des pays membres. Un danger bien réel si l'on en juge d'après l'accueil chaleureux fait aux idées propagées à l'étranger par les conférenciers Roger Köppel, rédacteur en chef de la Weltwoche, et Oskar

Freisinger, conseiller national et conseiller d'Etat (UDC/VS). Ils sont ouvertement célébrés comme des précurseurs d'une politique anti-européenne décomplexée à la David Cameron ou populiste tendance droite extrême.

Le principe du Blocher payeur

Au début janvier dernier, alors que même certains dirigeants de l'UDC ne croyaient plus vraiment à leur initiative, Christoph Blocher a financé une quatrième *Edition spéciale*, ce journal tous ménages que l'UDC édite en allemand et en français quand les circonstances l'exigent. Le coût de production et de diffusion est évalué à un million.

A côté de cette somme, les montants que Christoph Blocher a promis de payer aux étudiants suisses privés de leurs semestres Erasmus à l'étranger seront évidemment négligeables. Et la prompte et agile initiative prise par la Jeunesse socialiste vaudoise pour documenter des cas d'empêchement et les transmettre à Christoph Blocher prend les allures d'un gag.

Ce d'autant que, de l'aveu du Conseil fédéral, la suspension du programme Erasmus était prévisible bien avant le 9 février.

Il n'en reste pas moins que la fortune familiale de Christoph Blocher ne suffirait pas à payer la facture des coûteuses retombées du récent vote pour

les universités suisses, atteintes dans leurs activités d'enseignement et de recherche. Principale victime: l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne qui poursuit depuis des années et avec succès une politique de développement axée sur l'amélioration de sa compétitivité à l'échelle mondiale. Mais Christoph Blocher n'a rien à faire de cette institution romande dont les succès suscitent davantage de jalousie que d'admiration outre Sarine, en particulier à Zurich.

Villes en proue

S'il fallait trouver un effet positif à l'adoption de l'initiative contre une immigration de masse, on le trouverait du côté des villes.

Tout d'abord et comme en 1992, mais dans une plus forte proportion, elles ont refusé cette initiative, particulièrement contraire au développement des zones urbaines les plus dynamiques du pays.

Ensuite, comme les autres communes, elles sont pleinement associées au processus de recherche du Plan C, et cela en raison d'une obligation inscrite dans la Constitution fédérale entrée en vigueur au seuil de l'an 2000. L'article 50 impose à la Confédération de «tenir compte des conséquences éventuelles de son activité pour les communes et, ce faisant, de prendre en considération la situation particulière des villes, des agglomérations urbaines et

des régions de montagne».

Du coup, les communes et les villes font partie du groupe de travail réunissant les instances concernées par la politique migratoire, au même titre que les cantons et les partis (sauf l'UDC).

Fait exceptionnel: les présidents, maires et syndics de dix grandes villes de Suisse ont signé une lettre ouverte au Conseil fédéral, l'enjoignant à prendre en compte les efforts des villes pour faciliter l'intégration et lutter contre le fameux *Dichtestress* – littéralement le stress de l'habitat dense.

Un mot qui n'existe pas en français, ce qui expliquerait en partie la résistance de la Suisse romande face aux peurs que l'UDC et les partisans d'Ecopop exploitent pour freiner la croissance démographique et pour lutter contre l'emprise étrangère qu'un certain James Schwarzenbach avait dénoncée sans succès dans les années 70 du siècle dernier.

Le *«Blogograben»* existe bel et bien

La plupart des grands journaux suisses entretiennent leurs propres blogs politiques ou hébergent ceux d'auteurs extérieurs à la rédaction. Evidemment, l'acceptation de l'initiative de l'UDC a déchaîné les claviers de part et d'autre de la Sarine. Avec des effets différents: en Suisse alémanique, des centaines de commentaires signés; en Suisse romande, quelques rares réactions d'obsédés de la surpopulation étrangère qui émettent sous pseudo leurs grognements et frustrations.

Le Politblog bilingue entretenu par des quotidiens alémaniques (Tages-Anzeiger, Der Bund, Berner Zeitung et Basler Zeitung) et romands (24 Heures et Tribune de Genève) confirme à chaque édition un réel «Blogograben». Ainsi, le texte signé par la conseillère aux Etats Géraldine Savary (PS/VD) publié le 28 février dernier sous le titre «Les étudiants valent plus que les

avions» lui ont valu plus de 100 réactions en un jour, avec dialogue entre commentateurs, le tout exclusivement en allemand. Pas un mot en français.

Le <u>5 mars</u>, même schéma pour l'article de Cesla Amarelle (PS/VD) sur «La démocratie suisse face au Landamann d'Herrliberg»: 265 réactions en 24 heures, aucune en français.

Mais toute loi a ses exceptions. Voir le cas de Christoph Büchi, le correspondant de la NZZ pour la Suisse romande. Sous le titre «C'est la vie!», il tient un blog dans lequel il s'efforce d'expliquer à ses lecteurs germanophones les particularités de cette Romandie qui a dit oui en décembre 1992 et non en février 2014. Dans son article du 2 mars, il plaide pour un compromis loyalement fédéral, dans lequel personne ne gagne ni ne perd tout. Comme à la lutte où, en fin de partie, le vaingueur essuie la sciure sur le dos du vaincu. Zéro commentaire.

9 février (et après): l'enjeu d'Argovie, Soleure et Lucerne

Et n'oublions pas la jeunesse des écoles des métiers, bien différente du monde étudiant

Jacques Guyaz - 12 mars 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25460

Quelques jours après le vote du 9 février, plusieurs commentateurs observaient qu'un nouveau scrutin donnerait sans doute un résultat différent. Nombre de citoyens ayant voté oui à l'initiative «contre l'immigration de masse» n'avaient sans doute pas réalisé la portée réelle de leur choix.

Cet argument est utilisé régulièrement lors des votations et il est assez spécieux. Les conséquences, toujours complexes, d'une initiative débordent le plus